

Montréal, le 21 mai 2010

Madame Michèle D. Biron  
Présidente  
Commission sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie  
Division des élections et du soutien aux commissions  
Direction du greffe  
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134  
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Madame la Présidente,

Au nom du Conseil d'administration de l'Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ), j'ai le mandat de vous informer que celui-ci, lors de sa réunion du 19 mai 2010, a résolu de vous transmettre le point de vue des écrivains, dans le cadre de la consultation relative au plan d'action 2010-2014 du Réseau Accès culture.

En consultant le plan d'action, il en ressort clairement que celui-ci s'adresse principalement aux arts de la scène (théâtre, musique, danse), ainsi qu'aux arts visuels. Notre intervention a pour objectif principal d'attirer l'attention de la Commission sur l'importance d'intégrer également dans ce réseau la littérature et ses nombreuses manifestations littéraires, réalisées et présentées par de nombreux organismes et associations.

Si, généralement, la littérature est associée au réseau des bibliothèques, la preuve en étant les nombreuses tournées présentées par l'UNEQ sous le titre *Des mots d'amour*, *Des mots d'humour*, *Des mots de tous les jours*, etc., il n'en demeure pas moins que le réseau des Maisons de la culture constitue un extraordinaire outil de promotion et de diffusion pour la littérature québécoise et ses écrivains. En effet, les bibliothèques, sauf exception, ne disposent ni des ressources humaines ni des ressources matérielles pour diffuser adéquatement des spectacles littéraires, sans compter que le public, peu habitué à fréquenter les bibliothèques pour ce type d'événements, n'est guère au rendez-vous.

La littérature ne devrait pas être absente de ce réseau qui offre un potentiel énorme de par ses ressources et de par sa pénétration des les différentes couches de la population montréalaise. De nombreux spectacles littéraires professionnels sont créés annuellement par des festivals (Festival international de la littérature - FIL, Metropolis Bleu, Voix d'Amérique, etc.), par des organismes (UNEQ, Maison de la poésie, Académie des lettres du Québec, The Quebec Writers' Federation, le Regroupement du conte au Québec, etc.). Ils sont souvent présentés dans des conditions peu propices, dans des bars ou des cafés, dans de petites salles, et, surtout, une seule fois. L'accès au réseau des Maisons de la culture permettrait à d'excellents spectacles littéraires de connaître une véritable diffusion, ainsi qu'un meilleur rayonnement, ce qui permettrait aux créateurs littéraires de pouvoir maintenir un rythme de création plus normal, moins essouffant et moins usant.

Plusieurs personnes nous rétorquent que la littérature et les spectacles littéraires n'intéressent pas suffisamment les gens, qu'il n'y a pas de véritable public pour ce type de manifestations, etc. Peut-être cela relève-t-il simplement du syndrome de « la saucisse Hygrade » : « Plus de gens en mangent, parce qu'elles sont plus fraîches. Et elles sont plus fraîches, parce que plus de gens en mangent. » Plus les gens seront en contact avec la littérature et les écrivains, plus ils liront. Et plus ils liront, plus ils voudront être en contact avec eux...

Nous vous demandons non seulement de ne pas oublier la littérature dans le réseau des Maisons de la culture, mais surtout de lui donner une place correspondant à sa juste valeur.

Veillez croire, je vous prie, Madame la Présidente, en l'expression de notre haute considération.

Le directeur général,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Pierre Lavoie', written in a cursive style.

Pierre Lavoie

## L'UNION DES ÉCRIVAINES ET DES ÉCRIVAINS QUÉBÉCOIS (UNEQ)

L'Union des écrivaines et des écrivains québécois est un syndicat professionnel, fondé le 21 mars 1977 par une cinquantaine d'écrivains réunis autour de Jacques Godbout. L'UNEQ a également été reconnue, en 1988, comme organisme artistique à but non lucratif, en vertu de l'article 710, paragraphe d.1) de la *Loi sur les impôts* (numéro d'accréditation : QOA 0118 0344).

L'UNEQ regroupe plus de 1 400 écrivains qui ont publié au moins un livre : des poètes, des romanciers, des auteurs dramatiques, des auteurs pour jeune public, des essayistes, des auteurs d'ouvrages scientifiques et pratiques, des traducteurs. L'UNEQ travaille à la promotion et à la diffusion de la littérature québécoise et canadienne-française, au Québec, au Canada et à l'étranger, de même qu'à la défense des droits socio-économiques des écrivains. L'UNEQ agit aussi pour la reconnaissance du métier d'écrivain, pour la défense de ses droits moraux, juridiques et fiscaux.

L'UNEQ a été reconnue, en 1990, comme l'association la plus représentative des artistes du domaine de la littérature, en vertu de la *Loi sur le statut professionnel des artistes en arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs* (L.R.Q., chapitre S-32.01). De plus, l'UNEQ a été accréditée, en 1996, par le Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs pour négocier, de façon exclusive, avec les producteurs relevant de la compétence fédérale, afin de conclure des accords-cadres qui définissent les conditions d'embauche des travailleurs professionnels autonomes du secteur littéraire.